

Versailles, le 13/02/2026

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

Météo-France fait passer le département des Yvelines en alerte météorologique **JAUNE PLUIE-INONDATION**. Le préfet des Yvelines décide la sensibilisation des maires et des services de l'État. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Type et période de la vigilance météorologique :

- Vigilance **JAUNE PLUIE-INONDATION** du 13/02/2026 à 15h00 jusqu'au 14/02/2026 à 07h00.



2- Description de la situation météorologique (vendredi) :

De nouvelles pluies abordent le département par le sud et remonteront progressivement vers le nord du département à compter de ce matin. Elles seront d'abord d'intensité faible à modérée, puis se renforceront en fin de journée. A cet effet, les pluies pourront être assez fortes en soirée (de l'ordre de 7 à 10 mm en 3 h). Le cumul total attendu sur 24 h de vendredi à samedi est compris entre 15 à 20 mm dans le nord du département et entre 20 à 30 mm dans le sud du département localement pouvant être supérieur à 30 mm.

3- Evolution prévisible de la situation :

Les dernières précipitations devraient s'évacuer du département demain (samedi) en début de matinée, avant le retour d'un temps plus froid et sec pour le reste de la journée de samedi. Une nouvelle perturbation abordera l'ouest de la région durant la nuit de samedi à dimanche pouvant donner de la neige. Un redoux est ensuite rapidement attendu.

4- Conseils de comportements :

Le préfet demande à la population et aux maires d'être vigilants aux phénomènes de pluie pouvant être localement intense :

- Alerter / Informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement ;
- Se tenir informé de la situation ;
- Être vigilant au phénomène de ruissellement ou de montée rapide des eaux, certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide de leur niveau.

5- Se tenir informé :

- *De l'évolution du niveau de vigilance : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>*
- *Des conditions de circulation : <https://www.bison-fute.gouv.fr/>*
- *Des informations officielles : <https://www.yvelines.gouv.fr/> & <https://x.com/Prefet78>*